



CONVOCATION CONSEIL MUNICIPAL

Val-Cenis, le 24 Janvier 2018,

Chère Madame, Cher Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter à participer à la séance du Conseil Municipal de la Commune de Val-Cenis qui aura lieu :

**Mercredi 31 Janvier 2018 à 20h45**  
**A l'espace de Val Cenis Vanoise, Rue du Mont Cenis**  
**LANSLEBOURG MONT-CENIS**  
**73500 VAL-CENIS**

L'ordre du jour sera le suivant :

1. **Désignation du secrétaire de séance**
2. **Approbation du compte rendu de la réunion du 18 Décembre 2017**
3. **Compte rendu au conseil municipal des délégations accordées au Maire dans le cadre des dispositions des articles L2122-22 et L2122-23 du CGCT**
4. **Administration générale**
  - 4.1 Vote sur le principe de l'implantation d'une microcentrale hydroélectrique sur la commune déléguée de Termignon.
  - 4.2 Désignation d'un délégué suppléant au Syndicat des Pays de Maurienne.
5. **Ressources Humaines**
  - 5.1 Convention d'adhésion au service de médecine préventive du Centre de gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Savoie.
  - 5.2 Convention d'adhésion au service intérim-remplacement du Centre de gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Savoie.
  - 5.3 Régime indemnitaire du cadre d'emploi des gardes champêtres (exclus du RIFSEEP) :
    - 5.3.1 Indemnité d'Administration et de Technicité (IAT)
    - 5.3.2 Indemnité Spéciale Mensuelle de Fonction (ISMF)
  - 5.4 Modification du temps de travail – agent d'entretien (secteur de Sollières) : 10h à 17h00
  - 5.5 Délibération de principe autorisant le recrutement d'agents saisonniers ou pour accroissement temporaire d'activité
  - 5.6 Indemnités horaires pour travaux supplémentaires (heures supplémentaires)
6. **Urbanisme / Forêt / Patrimoine**
  - 6.1 Vente du lot 26 au lotissement du Mollaret – Secteur de Lanslevillard
  - 6.2 Echange de terrains au lieu-dit Pattacreuse – Secteur de Lanslebourg
  - 6.3 Vente du lot n°2 zone agricole des Pierres Grosses – Secteur de Termignon
  - 6.4 Bilan de la concertation et arrêt du projet de révision allégée n°1 du PLU de Lanslevillard
  - 6.5 Vente d'un délaissé de la voirie communale Rue de la Salette – Secteur de Lanslevillard
7. **Finances**
  - 7.1 Délibération autorisant le maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement (dans la limite du quart des crédits ouverts aux budgets de l'exercice précédent).
  - 7.2 Modification de l'intitulé du budget annexe SPL Haute Maurienne Vanoise Tourisme.
8. **Informations et questions diverses**

En comptant sur votre présence. Dans cette attente, je vous adresse mes meilleures salutations.

Le Maire,  
Jacques ARNOUX

